

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-106

Déposé le : 23.01.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Quelles conséquences à l'explosivité de nos montagnes ?

Texte déposé

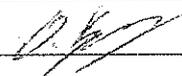
Dans nos belles montagnes en cette période de fortes précipitations neigeuses, on entend à chaque intervention des responsables de la sécurité des pistes de skis, des accès aux vallées déclarer qu'ils vont sécuriser en déclenchant des avalanches aux endroits jugés nécessaires. A ma connaissance cette sécurisation se fait toujours à coups d'explosifs, lancés depuis des hélicoptères et dans nos Préalpes la plupart du temps depuis le sol. A force ces substances ont probablement un effet sur l'air, l'eau, le sol et la faune. En conséquence j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat.

- 1/ Y a - t - il plusieurs types d'explosifs utilisés par les uns et les autres et quels sont-ils ?
- 2/ Les responsables de la sécurité des pistes et des voies de communication ont-ils des quotas annuels de quantités d'explosif. Si non pourquoi ?
- 3/ Quelles sont les conséquences connues sur l'environnement et la faune de ces différents explosifs et de leurs explosions ?
- 4/ Existe-il des alternatives mobiles et portables à l'utilisation d'explosifs pour déclencher des avalanches ? Si oui, sont-ils utilisés fréquemment et si non pourquoi ?

D'avance je remercie le Conseil d' Etat pour ses réponses.

La Tour-de-Peilz, le 23 janvier 2018

Olivier Epars



Commentaire(s)

Conclusions

~~Souhaite développer~~

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Epars Olivier

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch